

Jacques Berra, Président de commune de Champéry/VS

«Notre centre sportif sera exemplaire sur le plan énergétique»

Située dans la vallée d'Illeiez, au pied des Dents du Midi, la commune valaisanne de Champéry connaît une hausse significative de sa population et une économie touristique dynamique. La commune va se lancer dans un important projet de réhabilitation de son centre sportif, qui proposera à l'avenir de nouvelles activités physiques, ainsi qu'un centre médical, comme l'explique Jacques Berra, Président de la commune. Ce projet devrait avoir un impact positif sur l'ensemble de la région.

- Quel tableau peut-on dresser de la commune?

- Un tableau positif. La commune comptait 1200 habitants il y a dix ans et 1400 aujourd'hui. La hausse de la population s'est surtout faite ces dernières années. En 2021-2022, Champéry a gagné quelque 80 habitants. Cette progression s'explique par la Lex Weber, qui oblige les intéressés à s'établir dans la commune, car le taux de résidences secondaires y est supérieur aux 20% autorisés par la loi. Autre motif: la pandémie, qui a incité des personnes qui avaient déjà une résidence secondaire à s'y installer définitivement. Il s'agit souvent de personnes approchant l'âge de la retraite.

COMMUNE DE CHAMPÉRY



Jacques Berra.

- Qu'en est-il des familles?

- Notre objectif est effectivement d'attirer des familles et nous y travaillons. Depuis un an et demi, nous disposons d'une crèche et d'une nurserie. Nous sommes conscients qu'il faut offrir aux familles des services essentiels; avoir une piscine municipale n'est pas suffisant. La commune dispose ainsi d'une unité d'accueil pour les écoliers (UAPE), qui prend en charge les enfants de tous les âges, de 7h30 à 19h.

- Quelles sont les possibilités de logement?

- Nous n'avons pas de logements sociaux ou bon marché. Les prix sont assez élevés,

avec une moyenne entre 8000 et 10 000 francs le mètre carré, selon les chiffres de l'UBS. Ces logements sont cependant accessibles pour des personnes travaillant dans l'Arc lémanique. Le télétravail et les bonnes liaisons en train permettent de résider dans la commune. Actuellement, il faut compter moins d'une heure pour faire Champéry-Aigle et 1h36 pour faire Champéry-Lausanne. Pour Genève, le trajet prend environ 2h30.

A partir de 2024, ces temps de trajet seront réduits, de même que les cadences qui passeront à la demi-heure, ce qui n'est aujourd'hui le cas que durant la saison de ski. Par ailleurs, la rénovation de la gare de

Champéry va être mise à l'enquête cette année.

La commune n'a pas de réseau de bus en dehors des saisons touristiques, en hiver et en été, en raison de sa configuration. Les habitants trouvent tout ce dont ils ont besoin dans un périmètre restreint. L'hiver, le bus fait le tour du village et dessert un quartier où il y a beaucoup de résidences secondaires. L'été, il amène les touristes à l'alpage.

- Quelle est l'action de la commune en matière de logement?

- Par le biais de la nouvelle Loi sur l'aménagement du territoire (LAT), nous essayons d'inciter les promoteurs à augmenter le nombre d'étages des immeubles. L'objectif est d'arriver à des prix moins élevés, afin de permettre aux jeunes de Champéry de rester dans la commune ou d'y revenir. Par ailleurs, la Lex Weber a eu pour conséquence de faire augmenter les prix des vieux chalets.

- La commune s'est lancée dans la réhabilitation de son centre sportif..

- Champéry a une longue histoire en matière de grands projets. Nous avons accueilli le premier grand hôtel en 1870, le premier train en 1906, la première piscine extérieure en 1931 et le premier téléphérique de Suisse romande en 1939. Le Centre national de sports de glace (CNSG) - qui comprend une

COMMUNE DE CHAMPÉRY



patinoire, une halle de curling, une halle multisport et événementielle, un mur de grimpe, un hôtel et différentes salles de séminaire - date de 2004. En revanche, la piscine couverte et le restaurant sont là depuis 1972. Les deux piscines (1931 et 1972) ont besoin d'être entièrement refaites. La rénovation seule des piscines était estimée à 14 millions de francs; nous préférons donc investir dans un projet plus ambitieux, qui corresponde mieux aux attentes de la population et des touristes, avec un centre sportif et de loisirs moderne, auquel s'ajoutera un complexe hôtelier et de bien-être quatre étoiles. Le coût total du projet, qui repose sur un partenariat public-privé à la hauteur d'un tiers-deux tiers, est estimé à environ 55 millions de francs.

Le projet sera aussi exemplaire sur le plan énergétique, avec une consommation réduite et un échangeur de chaleur entre les différents usages de tous les espaces. Concernant l'offre, nous allons amener de nouvelles activités que nous définirons au fur et à mesure de l'avancement du projet. Nous souhaitons aussi y installer un cabinet médical et une pharmacie. Nous avons déjà un médecin à Champéry depuis neuf ans maintenant, mais nous sommes allés le chercher. Nous lui avons proposé des conditions intéressantes, avec un bail moins cher les deux premières années, et avons investi dans l'aménagement du cabinet. Au total, entre le bail et les infrastructures, le montant consenti est d'environ 200 000 francs. Pendant la saison d'hiver, notre médecin a assez de patients, mais c'est plus difficile le reste de l'année, d'où l'idée de faire un cabinet de groupe pour qu'il n'ait pas à tout assumer seul. Le centre médical projette notamment de faire de la rééducation. Quant à la pharmacie, la nôtre

Une économie touristique dynamique.

a fermé il y a trois ans et les habitants de Champéry doivent aller à celle du village d'à côté, à trois kilomètres.

- En quoi consiste la politique énergétique de Champéry?

- La commune détient 15% d'un barrage hydraulique et une usine électrique située dans le village turbine les eaux à Champéry. Nous avons aussi un projet de chauffage à distance à plaquettes de bois, ce qui permettrait de soutenir l'économie forestière locale. L'étude est presque finie.

- Qu'en est-il du tourisme?

- Les hôtels ont beaucoup souffert de la pandémie, tandis que la situation était bonne pour les locations privées. L'été 2020 a été très bon. Pour une station comme la nôtre, située à 1000 mètres d'altitude, le problème est celui de l'enneigement. Il est impératif de développer un tourisme tout au long de l'année, avec des séminaires et

des événements autres que ceux liés au ski. C'est dans ce but que nous voulons développer notre nouveau complexe sportif.

- Et l'offre culturelle?

Nous fêtons cette année les 15 ans du Festival Maxi-Rires de Champéry, et nous participons avec les stations françaises des Portes du soleil au Festival *Rock the Pistes*, qui accueille des grands noms de la scène pop-rock franco-suisse et internationale pour des concerts exceptionnels sur les pistes. Cette année, avec nos communes voisines et la région touristique «Région Dents du Midi», nous allons organiser à Troistorrents/VS la première édition du Championnat du monde de la raclette. Enfin, pendant l'été, Champéry accueille les Vendredis *Jazz & Wine*, avec des concerts *live* et des dégustations de vin, ainsi qu'une quantité d'autres animations sportives et culturelles. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR VIRGINIA AUBERT

ACHAT & VENTE
OR - Montres - Bijoux
 DIAMANTS - MONNAIES
Chanel - Louis Vuitton - Hermès
 Rue du Mont-Blanc 20 / GE - 022 738 92 10
MAGASIN HAROLD

Accessibilité au théâtre
 pour les personnes isolées
 ou à mobilité réduite

Lecture et Compagnie
 vous accompagne
 au théâtre spectacle
 et accompagnement
 gratuit


 Information et inscription
 +41 22 321 44 56
 courrier@lectureetcompagnie.ch

